

Le répertoire DCI en préparation sera utilisé pour modifier Le Guide de l'exportateur, qui aide les entreprises à se préparer à l'exportation et identifie les programmes, services et sources d'information offerts par le gouvernement. Ce guide est offert, en ligne (via Internet) et sur papier, par l'InfoCentre du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. La version révisée du Guide qui sera distribuée d'ici la fin de l'AF 1996-1997 sera modifiée pour inclure une section listant les services offerts et les personnes à contacter.

19. Le Comité prend acte de l'étude entreprise par le Vérificateur général et souhaite qu'elle soit complétée dans les délais prévus. (page 64)

Le gouvernement endosse cette recommandation du Comité.

20. Le Comité recommande qu'un examen indépendant soit fait des programmes du gouvernement fédéral qui influent sur la capacité concurrentielle des PME exportatrices sur les marchés internationaux particulièrement afin de déterminer, surtout, l'ampleur des cas de chevauchement et de double emploi entre les programmes et les services offerts par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités et le secteur privé. On chercherait par là à définir exactement les services que le secteur privé n'est pas en mesure de fournir et qu'il attend des divers paliers de gouvernement. Cet examen devrait être mené par un groupe de travail composé de membres d'institutions financières, d'associations professionnelles et de gens d'affaires, d'entrepreneurs et de spécialistes du commerce, qui seraient nommés par le gouvernement fédéral en concertation avec les provinces et après consultation des municipalités et du secteur privé. Les trois paliers de gouvernement seraient représentés par des membres d'office agissant comme observateurs. Les travaux du groupe de travail seraient financés par les principaux intervenants. (page 64)

Le gouvernement appuie l'examen permanent des programmes et services de DCI pour garantir qu'ils restent adaptés aux besoins des exportateurs canadiens.

Le gouvernement reconnaît que le monde évolue constamment, et que ses rôles sont aussi appelés à changer - pour répondre aux nouveaux besoins des exportateurs canadiens et pour éviter le double emploi et le chevauchement. La stratégie de DCI du gouvernement vise des programmes et services parfaits - soit une cible mouvante dont les coordonnées changent constamment.

Le gouvernement s'est efforcé d'identifier toute lacune non comblée au plan des besoins des PME exportatrices, et plus précisément toute lacune non comblée par le secteur privé ou par ses propres services. Depuis 1991, au moins treize sondages ont été menés pour cerner les besoins des exportateurs canadiens, sans compter celui mené par le Comité d'examen de la promotion du commerce international (ou Comité Red Wilson) dirigé par le secteur privé. Nombre des initiatives mentionnées dans cette réponse ont été introduites dans le prolongement de ces sondages.

Le secteur privé conseille déjà abondamment le ministre du Commerce international par le biais d'un certain nombre de comités consultatifs présidés par le secteur privé et composés uniquement de membres du secteur privé représentant des PME, des institutions financières, des associations de gens d'affaires et des établissements d'enseignement. Pour refléter les domaines qui intéressent le secteur privé, la structure des comités consultatifs englobe seize groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE).

Le gouvernement ne propose pas d'établir un groupe de travail, comme le recommande le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. Il donne plutôt l'assurance que les GCSCE examineront les questions soulevées par la Recommandation 20 du Comité.